

Rapport du Président

Commission permanente du
lundi 15 février 2021
N° CP-2021-2-1-1

1^{ère} Commission

Commission des dynamiques et équilibres territoriaux et des mobilités

Service instructeur

Service consulté

OPÉRATIONS DE SÉCURITÉ EN TRAVERSE D'AGGLOMÉRATION SUR LE TERRITOIRE DU HAUT-RHIN PROGRAMME 2021

Résumé : Le présent rapport a pour objet d'approuver la liste des opérations de Sécurité en Traverse d'Agglomération (STA) pour 2021 sur le territoire du Haut-Rhin, d'affecter les autorisations de programme correspondantes et d'autoriser le président à signer les conventions de co-maîtrise d'ouvrage afférentes et leurs éventuels avenants, ainsi que les conventions à part départementale nulle.

Le Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace a voté au Budget Primitif 2021 une autorisation de programme de 10M€ (ainsi que 5 M€ de crédits de paiement) concernant les travaux de chaussée liés aux opérations de sécurité en traverse d'agglomération et a donné délégation à la Commission Permanente pour toute procédure nécessitant des décisions spécifiques.

1. Opérations recensées sur le territoire du Haut-Rhin

51 dossiers éligibles sur le territoire du Haut-Rhin, selon les critères de la politique de sécurité en traverse d'agglomération, ont été portés à la connaissance de la collectivité par les communes. Seuls 32 étaient recevables. L'ensemble de ces dossiers représente un volume de dépenses pour la Collectivité européenne d'Alsace estimé à 4,54M€.

2. Proposition de programme 2021

Lors de la séance du 11 décembre 2020, la Commission Routes, Voirie et Infrastructures du Département du Haut-Rhin a examiné l'ensemble des dossiers présentés par la Direction des Routes.

Cet examen a mis en exergue une très forte sollicitation du Département par les collectivités partenaires et les difficultés de priorisation des dossiers.

La Commission Routes, Voirie et Infrastructures du Département du Haut-Rhin a proposé :

- De maintenir le plafonnement de la part départementale à 200 000€ par an et par commune ;
- De retenir pour un montant de 4.549 M€ les opérations identifiées dans l'annexe 1 jointe au présent rapport.

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- D'approuver la liste des opérations de sécurité en traverse d'agglomération pour 2021 sur le territoire haut-rhinois, conformément à l'annexe 1 jointe au présent rapport ;
- D'affecter les Autorisations de Programmes (AP) correspondantes au projet de Sécurisation des Traverses d'Agglomérations (STA) suivant la liste et les montants figurant dans l'annexe 1 jointe au présent rapport ;
- De m'autoriser à signer les conventions de co-maîtrise d'ouvrage correspondantes aux opérations listées en annexe 1 jointe au présent rapport, selon le modèle type approuvé par le Conseil général du Haut-Rhin du 8 décembre 2011 (délibération n° CG-2011-5-3-9), et leurs éventuels avenants, ainsi que les conventions à part départementale nulle.

Les crédits nécessaires à cette opération sont prévus dans le cadre du budget primitif 2021 sur l'opération P091O001, chapitre 23 – nature 2315 – fonction 843.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Le Président



Frédéric BIERRY